

Au.

215

32

Zurich, 18 octobre 1935

Monsieur David Burnand, peintre,

Bressonnaz (Vaud)

Monsieur,

En nous référant à notre lettre de ce matin nous nous permettons de vous informer qu'il existe un passavant pour vos deux toiles "Première neige" et "Convalescence" et qu'il faudrait donc en payer les droits d'entrée si les oeuvres resteront définitivement en Suisse. Pour "Première neige" la douane d'entrée est de Frs.5.50 et pour "Convalescence" de Frs.21.50. En cas de retour en France les deux toiles sont à décharger au passavant; sur demande nous vous le ferons parvenir volontiers.

Au plaisir de vous lire, nous vous soumettons, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués,

KUNSTHAUS ZUERICH
Le Directeur

d. n. A. K. r.

ZÜRCHER
KUNSTGESELLSCHAFT

Zürich, 18. Okt. 1935

Au.

10
56

Herrn Oscar Früh, Maler,
20, rue de Fontenay, Sceaux (Seine)

Wir freuen uns, Ihnen mitteilen zu können, dass

Ihr bei uns ausgestellt Werk

Kat.Nr.375, Ecuyer de cirque, Oel,
gemäss Ihrem Brief vom 16.Oktober
zum reduzierten Preis von Fr.250.-

verkauft worden ist. Nach Ihren Weisungen bleibt die "Promenade matinale" in der Schweiz. Wir fragen Sie an, ob sie endgültig verzollt werden kann und wer ~~den~~ vorzüglicher Hochachtung Einfuhrzoll bezahlt.

Kunsthaus Zürich

Der Direktor:

d. n. A. K. r.